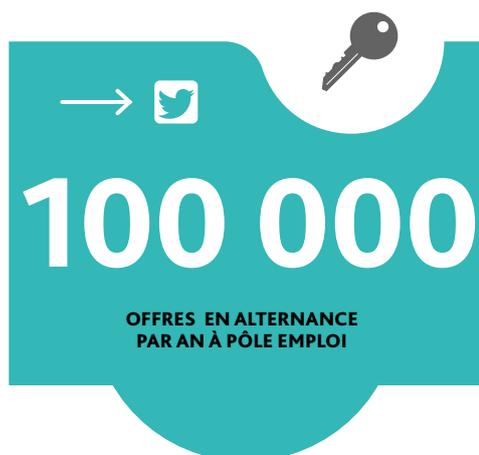




STATISTIQUES ET INDICATEURS

100 000 OFFRES EN ALTERNANCE DÉPOSÉES PAR AN À PÔLE EMPLOI



100 000 offres en alternance par an à Pôle emploi

Un contrat d'apprentissage¹, permet au salarié, l'apprenti, de suivre en alternance avec sa présence dans l'entreprise une formation initiale en CFA (Centre de Formation des Apprentis). En moyenne, sur la période 2015-2019, 1,1% des offres déposées à Pôle emploi, soit environ 35 700 offres par an, étaient des offres de contrat d'apprentissage. Un contrat de professionnalisation² en est l'équivalent dans le cadre de la formation continue. Il vise l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue. Sur la même période, 1,9% des offres, soit 60 700 offres par an en moyenne, portaient sur des contrats de professionnalisation.

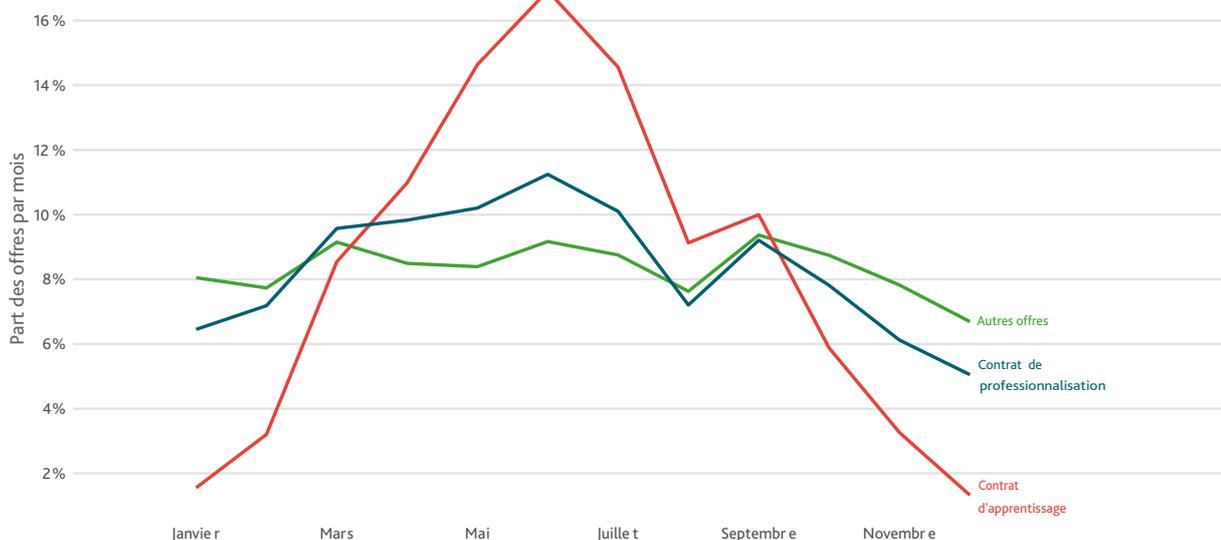
Le nombre d'offres³ en alternance est passé de 88 000 en 2015 à 111 000 en 2017, avant se réduire à 88 500 en 2019⁴. La part des contrats d'apprentissage dans l'alternance a baissé (40,9% en 2015, 36,7% en 2019) au profit de celle des contrats de professionnalisation.

Une saisonnalité des offres très marquée pour les contrats d'apprentissage

Les offres de contrat d'apprentissage sont davantage déposées au printemps et au début de l'été [Graphique 1]. Le mois de juin recueille ainsi, en moyenne sur les cinq dernières années, près de 17% des offres de l'année. Ces offres permettent alors d'accueillir les apprentis dans les entreprises pour la rentrée de septembre.

Graphique

RÉPARTITION DES OFFRES AU COURS DE L'ANNÉE



Sources : Pôle emploi, offres collectées, données corrigées des jours ouvrés, France entière

1. <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>

2. <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>

3. Les entrées en apprentissage et en contrat de professionnalisation sont elles en hausse en volume sur les dernières années, selon les chiffres de la Dares.

4. L'année 2020 étant exceptionnelle au regard des dynamiques d'emploi et de recrutements, les données présentées portent sur la période 2015-2019.

Une durée moyenne de contrat de l'ordre de 20 mois

Les contrats pour apprentis et alternants en contrat de professionnalisation sont normalement signés soit en CDI, soit en CDD pour une période d'au moins 6 mois et jusqu'à 3 ans dans la plupart des cas. Dans les faits, très peu d'offres concernent des CDI : 1,6% pour les contrats d'apprentissage et 3,7% pour les contrats de professionnalisation.

La durée moyenne des contrats⁵ d'apprentissage pour les offres directement déposées à Pôle emploi, est de 21,1 mois sur 2015-2019. Cette durée est toutefois en diminution sur la période, passant de 22,2 mois en 2015 à 19,3 mois en 2019, soit près de 3 mois en moins. Le principal changement est issu de l'augmentation de la part des contrats d'apprentissage d'une durée de 7 mois à un an, qui passe de 17,1% des offres en 2015 à 35,4% en 2019. Les contrats de professionnalisation durent moins longtemps : 13 mois en moyenne sur 2015-2019. Cette durée est également en diminution entre 2015 (13,6 mois) et 2019 (12 mois). Celle-ci est aussi nourrie par l'augmentation des contrats de 7 à 12 mois dont la part augmente de 52,5% des offres de contrats de professionnalisation en 2015 à 57,6% en 2019.

Davantage d'offres en apprentissage dans l'enseignement et l'agro-alimentaire

Selon les secteurs d'activité, le recours aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation est plus ou moins courant. Ainsi, dans l'enseignement, ils représentent respectivement 6,6% et 19,4% de l'ensemble des contrats, en moyenne sur 2015-2019. A l'inverse, dans l'hébergement social et l'action sociale, ils ne comptent que pour 0,1% et 0,3% du total des offres. D'autres secteurs importants recourent relativement plus que les autres secteurs à ces contrats comme l'agro-alimentaire, où les contrats d'apprentissage représentent 4,0% des offres ou encore les transports et entreposage, où les contrats de professionnalisation constituent 3,3% des offres.

Tableau

NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL, EN MOYENNE SUR 2015-2019

Secteur	Nombre moyen d'offres 2015-2019	Autres offres	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Enseignement	153 300	74,0%	6,6%	19,4%
Fabrication de matériels de transport	8 400	90,6%	2,5%	7,0%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	8 700	92,6%	0,9%	6,5%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	9 800	94,6%	2,0%	3,4%
Autres activités de services	143 900	94,9%	4,0%	1,0%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	63 700	95,1%	4,0%	0,9%
Industrie chimique	5 200	95,6%	1,3%	3,0%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	11 500	95,9%	1,6%	2,5%
Transports et entreposage	81 900	96,0%	0,7%	3,3%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	20 200	96,1%	1,9%	2,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	8 600	96,7%	1,8%	1,5%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	308 500	96,7%	1,1%	2,2%
Total	3 134 200	96,9%	1,1%	1,9%

5. On ne fait référence qu'aux contrats à durée déterminée ici.

Travail du bois, industries du papier et imprimerie	9 600	97,4%	1,3%	1,3%
Hébergement et restauration	257 400	97,6%	1,9%	0,5%
Construction	102 500	97,5%	1,6%	0,8%
Activités financières et d'assurance	49 400	97,7%	0,7%	1,6%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	20 200	98,2%	1,0%	0,8%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	216 800	98,4%	0,6%	0,9%
Activités informatiques et services d'information	43 200	98,5%	0,4%	1,1%
Activités de services administratifs et de soutien	910 200	99,0%	0,1%	0,9%
Administration publique	103 200	99,1%	0,6%	0,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	35 100	99,1%	0,4%	0,5%
Activités immobilières	27 100	99,1%	0,4%	0,5%
Activités pour la santé humaine	54 000	99,2%	0,2%	0,6%
Agriculture, sylviculture et pêche	57 400	99,5%	0,4%	0,1%
Edition, audiovisuel et diffusion	18 700	99,6%	0,2%	0,3%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	55 300	99,6%	0,2%	0,2%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	319 800	99,6%	0,1%	0,3%
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	11 000	100,0%	0,0%	0,0%

Sources Pôle emploi, offres diffusées, données brutes, France entière. Seuls les secteurs présentant en moyenne au moins 5 000 offres par an sont affichés.

Les établissements de grande taille ont davantage recours aux contrats en alternance

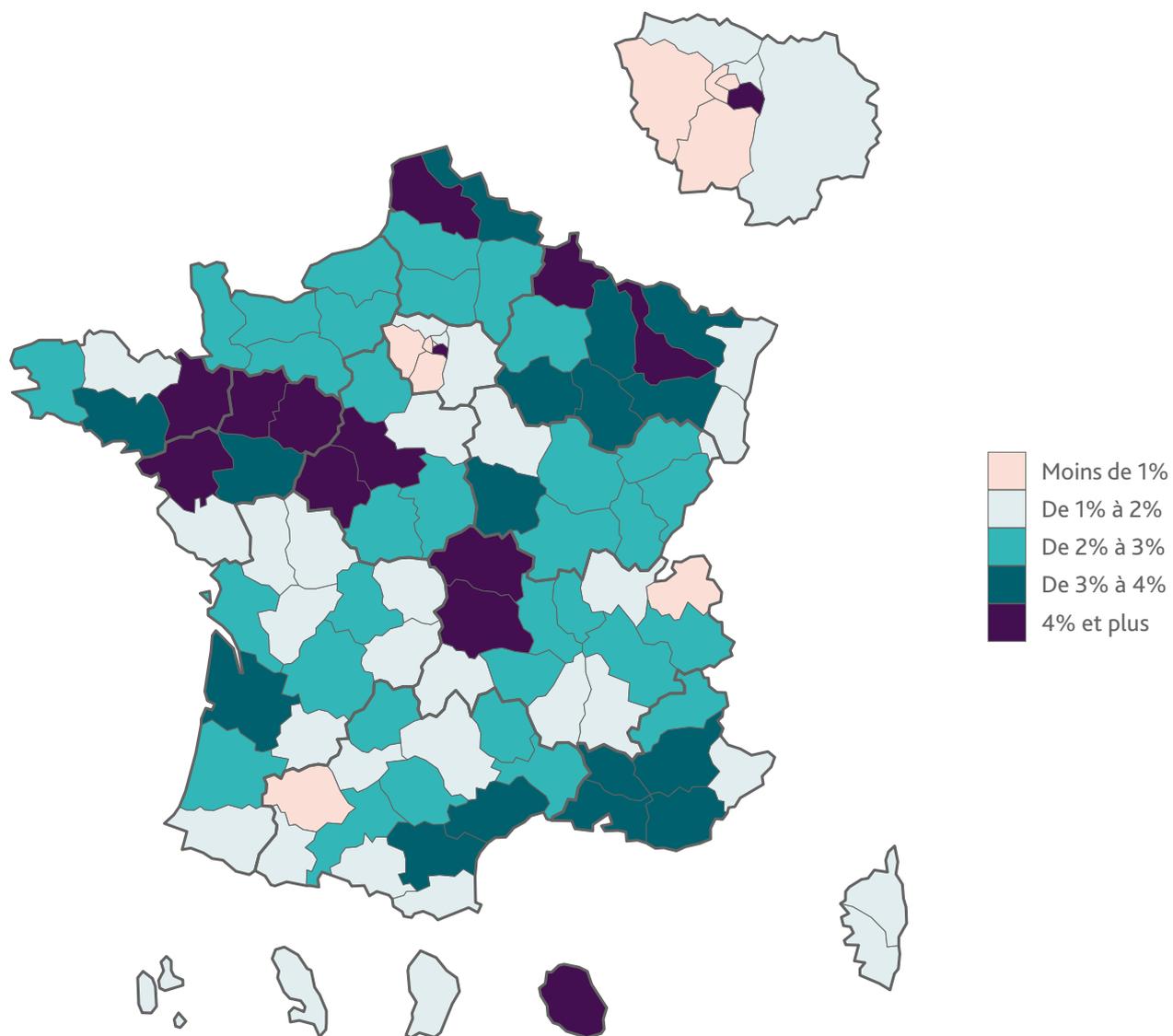
La part des offres en alternance varie selon la taille d'établissement. Ainsi, 4,7% des offres des établissements de 200 salariés sont relatives à des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, contre seulement 2,4% des offres des établissements de moins de 10 salariés. La part des contrats d'apprentissage et de professionnalisation des établissements dont la taille est comprise entre 10 et 200 salariés est proche de la moyenne.

Une prédominance plus marquée dans l'Ouest

Les contrats en alternance, professionnalisation ou apprentissage, sont davantage présents dans les départements de l'ouest, où ils peuvent représenter plus de 4% des offres d'emploi. C'est par exemple le cas en Ile-et-Vilaine. On retrouve ce phénomène dans certains départements du nord et du nord-est du territoire. A l'inverse, en région parisienne, leur poids relativement à l'ensemble des offres est plus faible.

Carte

PART DES OFFRES CONCERNANT DES CONTRATS EN ALTERNANCE EN MOYENNE SUR 2015-2019



Sources : Pôle emploi, offres collectées, données corrigées des jours ouvrés, France entière.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

